



**Dans un communiqué lu sur le poste national CRTV, le président du conseil constitutionnel, Clément Atangana, dit que la date butoir prévue pour la proclamation des résultats est ce lundi 22 octobre au palais de congrès. Cet événement, se déroulera à partir de 11h, heure locale.**

Par ailleurs, le contentieux électoral qui débuté mardi dernier a pris fin ce vendredi à deux heures du matin avec le rejet du dernier recours, celui du SDF . Ainsi on note au total 18 recours rejetés par le conseil constitutionnel.

Après le rejet de 16 recours dont celui du candidat Cabral Libii, le conseil constitutionnel a procédé à l'examen du recours du professeur Maurice Kamto. Par la suite, tous les moyens évoqués dans cette requête ont été jugés infondés par le conseil constitutionnel.





